



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

**Direction départementale de  
la protection des populations**

Santé et protection animales

5 boulevard Jacques Chaban-Delmas  
CS 60074 - 33070 Bruges cedex

Courriel : [ddpp@girond.e.gouv.fr](mailto:ddpp@girond.e.gouv.fr)

Tél. : 05.56.42.44.70

Fax : 05.56.42.44.69

Affaire suivie par : Mme. RODRIGUEZ

**Réf :** MR/ 2015-0920

Bruges, le 06 février 2015

**Objet :** Habilitation afin de former les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie.

**Recommandé avec accusé de réception**

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir votre habilitation en vue de dispenser la formation prévue par l'article L211-13-1 du Code Rural et de délivrer l'attestation d'aptitude (selon le modèle ci-joint) nécessaire à l'obtention du permis de détention d'un chien de catégorie 1 ou 2.

Il vous appartiendra, conformément aux dispositions prévues par l'article 1 du Décret n° 2009-376 du 01/04/2009, de **nous transmettre un exemplaire de chaque attestation délivrée.**

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation,  
Le chef de service

  
Mikaël MOUSSU

P.J. :

- Habilitation
- Modèle d'attestation d'aptitude.

Découvrez la nouvelle organisation de l'Etat en Gironde sur [www.gironde.pref.gouv.fr](http://www.gironde.pref.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale de  
la protection des populations

Santé et protection animales

5 boulevard Jacques Chaban-Delmas  
CS 60074 - 33070 Bruges cedex

Réf. : MR/ 2015-0920

## HABILITATION

### *Formateur de propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie*

Délivrée en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures  
de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Vu le décret n° 2009-376 du 1<sup>er</sup> avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation  
prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention  
de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil  
requis pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 ;

**La présente habilitation est délivrée à :**

Nom de naissance : **BOUDON**

Nom d'épouse : **BOUDON-FORTIER**

Prénom(s) : **Claudine, Huguette, Juliette**

Né(e) le : **31 janvier 1963**

à : **MONTPELLIER**  
*Commune de naissance*

**34**  
*Département*

France  
*Pays*

Adresse : **2 chemin du Lac Bleu**  
**33230 COUTRAS**

Société, structure : **Club canin Viens dans mes pattes, 2 chemin du Lac Bleu, 33230 COUTRAS**

qui est habilité à dispenser la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la  
prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural.

En application des dispositions du décret n° 2009-376 du 1<sup>er</sup> avril 2009, cette habilitation peut être retirée, en cas  
de non conformité, et après avoir mis Mme. BOUDON-FORTIER en mesure de présenter ses observations.

Fait à Bruges, le **06 janvier 2015**.

Pour le Préfet,  
Pour le directeur et par délégation,  
Le chef de service

Mikaël MOUSSU

**Valable pour une durée de 5 ans**

Timbre de la société

## **ATTESTATION D'APTITUDE**

Propriétaires ou détenteurs  
de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie  
(article L.211-13-1 du code rural)

*Délivré en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.*

**La présente attestation est délivrée à :**

NOM de naissance : \_\_\_\_\_

NOM d'époux(se) : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Né(e) le :      à : \_\_\_\_\_     \_\_\_\_\_  
                Jour     Mois     Année                       Commune de naissance     Département             Pays

Adresse : \_\_\_\_\_  
              \_\_\_\_\_

*Elle est délivrée après suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural et organisée par la personne suivante, habilitée à dispenser cette formation.*

**Qualité du formateur**

NOM de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
              \_\_\_\_\_

Numéro de voie    Extension (bis, ter...)    Type de voie (avenue, etc...)    Nom de la voie

\_\_\_\_\_  
Code postal                    Localité / Commune

Habilitation en Préfecture de \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Saisir au format JJ/MM/AAAA

Signature et cachet du formateur :